

10 - Etablissement public partenaire - La Rodia - Rapport 2015

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Régie Autonome Personnalisée «La Rodia», établissement public industriel et commercial dédié aux musiques actuelles, a été créée le 17 juin 2010.

L'activité est organisée sur le site de La Rodia aux Prés de Vaux, intra et extra-muros.

L'établissement est administré par un Conseil d'Administration de 11 membres et son Président, Patrick BONTEMPS (depuis le 1^{er} juillet 2014). Il est géré par un directeur, Emmanuel COMBY, nommé à la création et dont le contrat a été renouvelé en 2013.

Les 9 élus Ville titulaires membres du conseil d'administration sont Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme MAILLOT, Mme POISSENOT, M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CHALNOT, M. FAGAUT, M. STAHL, M. VAN HELLE (données actualisées au jour du présent rapport).

1 - Rapport d'activité

1.1 - Les missions

Dans son fonctionnement quotidien, La Rodia développe un projet artistique et culturel qui s'articule autour des missions suivantes :

• **Diffusion** (voir détail en 1.3)

- une proposition artistique dense et qualitative, qui recouvre le plus largement possible l'ensemble des «niches» du champ des musiques actuelles
- une programmation construite dans une relation aux acteurs locaux et aux producteurs nationaux
- un équilibre permanent entre artistes reconnus et «découvertes»
- des rendez-vous particuliers et une activité hors les murs
- la fidélisation des publics.

• **Accompagnement des pratiques**

- un lieu de création pour les groupes professionnels : 19 groupes professionnels en résidence pour 67 journées de travail
- une vitrine pour des projets exigeants
- soutien à la pratique scénique pour les formations amateurs et jeunes groupes : 6 sorties de chantier : 6 groupes, 1 812 spectateurs
- Accompagnement et travail scénique : 24 groupes / 61 journées de travail
- Centre de ressources (30 entretiens personnalisés pour 24 groupes/associations)
- Iceberg 2015 : La Rodia participe activement au projet Iceberg - dispositif de détection de groupes émergents et d'accompagnement des groupes franco-suisses (en lien avec les salles du Grand Est et de Suisse).

• Développement culturel / une structure inscrite dans le territoire

- des rencontres spécifiques : 18 rencontres et conférences / 647 participants

Actions artistiques et sensibilisation :

- Résidences à vocation pédagogique : 4 groupes/125 participants

- Poursuite des parcours scolaires (primaires) avec la Ville de Besançon (7 classes)

- Concerts pédagogiques et jeunes publics 5 groupes/15 sessions/3 247 spectateurs

- Actions de médiation hors les murs : 15 séances, 436 élèves

- Ateliers artistiques avec publics «spécifiques» : 18 séances et 80 participants

- Stages et formations (6 partenariats) : 16 journées/121 stagiaires

- Ouverture au public (centre ressources, visites, bénévolat). Organisation de visites commentées : 36 groupes / 907 participants

- Réseaux.

1.2 - La fréquentation

En 2015, 36 663 spectateurs ont fréquenté La Rodia (33 397 en 2014), soit une augmentation d'environ 9,7 %. Cette augmentation tient essentiellement au nouveau format du festival Détonation qui se déroule maintenant à l'entrée des Prés de Vaux, avec une capacité d'accueil supérieure à 3 000 places.

Pour mémoire, la prévision à la création de salle était de 22 000 spectateurs par an (projection en 2010).

L'analyse de l'implantation géographique du public recensé à ce jour dans la base de données montre l'existence d'un public de proximité :

- 74 % des spectateurs habitent Besançon ou son agglomération

- 14 % habitent le Doubs - Franche-Comté

- 12 % habitent hors de la région.

La Rodia attire une grande diversité de spectateurs. La majorité des ventes se fait au tarif plein (60 %), ce qui démontre l'attractivité des concerts envers un public dont l'âge est supérieur à 30 ans et qui ne bénéficient pas de réductions. Les tarifs réduits sont très favorables aux étudiants, aux demandeurs d'emplois et aux jeunes (Carte Avantages Jeunes). Plusieurs dispositifs d'accès à conditions préférentielles sont en place avec les SMAC du Grand Est. Il existe enfin de nombreux partenariats offrant des conditions avantageuses (CE, Crédit Mutuel, club des mécènes «Rodia house», MGEN, Carte Rodia...).

1.3 - La programmation

179 groupes ont été programmés en 2015, lors de 74 concerts. La programmation s'inscrit dans les critères précisés en 1.1 (diversité, équilibre entre artistes reconnus et émergents).

Sur les 179 groupes accueillis, 27 sont des groupes ou acteurs locaux/régionaux. 7 d'entre eux avaient déjà bénéficié d'un travail scénique à La Rodia.

Plus du tiers de la programmation des soirées a été réalisé dans des cadres collaboratifs avec les associations locales, partenaires culturels et producteurs privés.

La programmation a par ailleurs été ponctuée de temps forts en 2015 dont :

. Détonation : 2 soirées à La Rodia et 3 soirées à la Friche

Troisième édition de ce rendez-vous fort de début de saison, tourné principalement vers un public jeune, dont les étudiants en s'appuyant sur une programmation innovante et variée complétée par des arts visuels. 7 000 spectateurs, 3 jours de concerts (29 groupes).

. Festival Generiq : L'édition 2015 a eu lieu au mois de février

Il s'agit d'un festival collaboratif qui explore les musiques actuelles et investit des lieux multiples : salles de concert, appartements, agences bancaires et autres lieux insolites. 11 soirées concerts, 2 625 spectateurs, 9 lieux différents dont un concert exceptionnel au Musée des Beaux-Arts.

1.4 - Le Pôle Ressource - Les collaborations

(voir aussi 1.1 accompagnement et développement culturel)

En termes de chiffres, l'année 2015 d'activités du Pôle Ressource a mobilisé 128 journées de travail scénique et de création au bénéfice de 43 groupes. La proportion de journées de travail consacrées aux résidences de création professionnelle prend désormais le pas sur les sessions de répétitions et d'accompagnement.

Les sorties de chantiers, stages, ateliers, concerts pédagogiques, conférences ont concerné près de 7 291 personnes à La Rodia et hors les murs.

La collaboration se manifeste envers les acteurs locaux associatifs (Bastion, Associations locales..), les associations représentatives des musiciens, les établissements éducatifs (Collège, lycée, UFR), établissements sociaux-médicaux (CHSP-IME) mais également en direction d'autres structures de diffusion / partenaires publics par l'organisation de spectacles «hors les murs» qui permettent d'aller à la rencontre de nouveaux publics : ainsi la Semaine des Emergences et la programmation musique actuelle de Hors saison avec la Ville.

1.5 - Les conditions d'exécution du service public

Le personnel

- Les permanents : La Rodia est animée par une équipe permanente composée de 9 personnes à temps plein et de 3 personnes à temps partiel, soit 12 permanents au total, et d'1 personne à temps partiel en CUI-CAE

- L'équipe du bar : La Rodia emploie 5 personnes via des CDII pour servir au bar les soirs de concert.

- L'équipe accueil du public : 4 personnes sont recrutées en CDII CDD pour accueillir le public, contrôler les billets et tenir le vestiaire.

- L'équipe technique : Environ une vingtaine de techniciens intermittents travaillent pour La Rodia, suivant les besoins techniques de chaque événement.

De plus, La Rodia bénéficie d'une réelle implication des bénévoles dans certaines soirées : ils accueillent les artistes, contrôlent les billets, s'occupent du vestiaire, diffusent des documents de communication au sein des réseaux de proximité (25 personnes inscrites).

Capacité

La petite salle offre une capacité de 330 places, la grande salle une capacité de 900 places.

La Rodia dispose d'un «centre-info ressources», ouvert sur RDV deux après-midis par semaine. Ce dispositif est peu suivi par le public concerné. Une redéfinition de la fonction de ce local est à prévoir.

Les tarifs

Le prix moyen d'une place de concert s'établit à 15,65 € (plein tarif) en 2015.

Cependant, La Rodia a mis en place des tarifs spécifiques à destination des jeunes (étudiants, détenteurs de la carte «avantage jeunes», gratuité pour les moins de 12 ans).

Les publics de plus de 30 ans, donc non concernés par les tarifs réduits, se voient proposer la Carte Rodia, d'un prix de 15 €, qui présente différents avantages dont un tarif réduit sur tous les concerts de La Rodia ou sur l'accès à des salles partenaires.

La Rodia propose également la location de ses salles : le tarif du CLUB varie de la gratuité de la mise à disposition aux acteurs associatifs locaux à 2 150 € pour les privés, et pour la Grande Salle de 1 600 € (acteurs associatifs locaux) à 3 200 € pour les producteurs privés.

Ce prix de location comprend donc la mise à disposition du lieu, des équipements scéniques et du personnel attaché.

2 - Etats financiers 2015 et liens avec la Ville de Besançon

2.1 - Situation financière 2015

Le compte administratif 2015 a été approuvé par le conseil d'administration de l'établissement public le 22 mars 2016. Il est conforme au compte de gestion.

L'exécution budgétaire au titre de 2015 aboutit à :

- . un déficit de 13 063,09 € en section de fonctionnement
- . un déficit de 14 062,04 € en section d'investissement après reste à reporter.

Les reports des exercices précédents maintiennent La Rodia à un niveau de résultats cumulés excédentaires en fonctionnement et en investissement.

Section d'investissement

Section d'investissement en K€	2015	2014	Variation 2014/2015
Recettes d'investissement	81,7	99,6	- 17,9
Dépenses d'investissement + RAR	95,8	82,0	+ 13,8
Résultat de l'exercice en investissement	- 14,1	+ 17,6	
Résultat cumulé d'investissement	+ 9,9	+ 23,9	

Les dépenses d'investissement 2015 sont consacrées au financement de l'étude acoustique et technique pour l'aménagement de la grande salle pour 21,9 K€, 17 K€ pour la technique et 6,4 K€ consacré au renouvellement des licences informatiques, de matériel bureautique, logiciels, financé par des subventions, le reste étant constitué par des écritures d'ordre.

La structure n'a pas souscrit d'emprunt et n'est pas endettée.

Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en K€	2015	2014	Variation 2014/2015
Recettes de fonctionnement	1 853,3	1 781,1	+ 72,2 K€
Dépenses de fonctionnement	1 866,3	1 730,0	+ 136,3 K€
Résultat de l'exercice en fonctionnement	- 13,0	51,1	
Résultat cumulé de fonctionnement	+ 90,6	+ 103,6	

- Les dépenses de fonctionnement

Les principaux postes de dépenses en 2015 sont les suivants :

- chapitre 012 - charges de personnel, pour 769,2 K€ soit 41 % du total des charges.

Ce montant inclut l'ensemble des personnels permanents, vacataires, intermittents, directement recrutés par la RAP «La Rodia». Il n'y a pas de personnel mis à disposition par la Ville. 41,1 K€ de charges de personnel sont par ailleurs enregistrés dans les provisions semi-budgétaires à la fin 2015, elles correspondent à la constatation des acquis du compte épargne temps des salariés, cumulés depuis 5 ans,

- chapitre 011 - charges à caractère général, pour 976,6 K€, soit 48,3 % du total.

Ce poste comprend notamment les frais d'organisation des concerts et de l'action culturelle (achats de spectacles, diffusion, production, publicité) pour un total d'environ 752,6 K€, les frais de structure pour près de 224 K€ (loyer du site, fluides, affranchissement, assurances).

- Les recettes de fonctionnement

Les recettes sont principalement constituées des deux postes suivants :

- recettes propres, issues de la billetterie, du mécénat / sponsoring, du bar, pour un total de 819,7 K€, soit 41,86 % des produits,

- des subventions pour un total de 895,5 K€, soit 48,32 % du total.

Avec une subvention de 536 K€, la Ville représente 29,19 % du total des recettes de la RAP. L'Etat et la Région sont les deux autres principaux financeurs.

2.2 - Liens avec la Ville de Besançon

2.1.1 - La convention d'objectifs et de moyens

Objet de la convention	La Ville confie à la Régie Autonome Personnalisée «La Rodia» la mise en œuvre du projet artistique et culturel ainsi que la gestion de la Scène des Musiques Actuelles. La Régie assume la totalité des responsabilités artistiques et financières liées aux engagements de la convention cadre.
Nature et forme juridique de l'activité	Régie Autonome Personnalisée. C'est une Régie avec personnalité morale et autonomie financière chargée d'une mission de service public. La Rodia a un statut de Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Elle est soumise aux règles de la comptabilité publique selon l'instruction M14.
Date de signature de la convention	Convention d'objectifs et de moyens 2015-2017.
Date de fin de convention	31 décembre 2017
Caractéristiques générales	Les missions de la Régie s'articulent autour de trois objectifs : - rassembler le public le plus large en tenant compte de la diversité des esthétiques musicales - soutenir la pratique artistique émergente, professionnelle et amateur - développer un cadre structurant, convivial et de proximité pour le secteur local et régional. Pour mener ses missions la Ville met à disposition la Salle des Musiques Actuelles, située 4 avenue de Chardonnet, et apporte une contribution financière.

2.1.2 - Liens financiers et juridiques

Les principaux liens financiers entre la RAP «La Rodia» et la Ville de Besançon ont été exécutés conformément à la convention d'objectif et de moyens. Il s'agit notamment :

- du versement par la Ville d'une subvention de fonctionnement de 536 K€ et d'une subvention d'investissement de 40 K€,
- de l'encaissement par la Ville du loyer pour le site et l'équipement scénique pour 133,65 K€

Le Conseil Municipal a par ailleurs été sollicité en 2015 pour l'attribution d'une subvention liée au partenariat musical et culturel avec Neuchâtel (1,8 K€), et pour une subvention relative aux parcours culturels (6 K€).

Conclusion

La qualité du service et des prestations rendues est appréciée. Les conditions d'exécution de la convention d'objectif et de moyens signée entre La Rodia et la Ville sont respectées. Sur le plan financier, La Rodia est dépendante pour 1/3 de son succès auprès du public : l'équilibre de la programmation entre têtes d'affiche et les découvertes prend toute son importance.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport relatif à l'activité en 2015 de l'Etablissement public RAP «La Rodia».

«**M. LE MAIRE** : Pas de questions à poser à Patrick BONTEMPS ?

M. Ludovic FAGAUT : Juste une question. C'est vrai que La Rodia génère une activité assez élevée sur le territoire. Je voudrais poser une question concernant l'extension de la grande salle. Nous parlons, effectivement, d'une problématique au sein de cette grande salle. Qu'en est-il à ce sujet au niveau de la Municipalité ?

M. LE MAIRE : La Municipalité va vous répondre par la voix de Patrick BONTEMPS.

M. Patrick BONTEMPS : Merci Monsieur le Maire. La Rodia, son directeur, Emmanuel COMBY que je salue d'ailleurs pour tout le travail réalisé avec ses équipes, a souhaité qu'on prenne un rendez-vous pour essayer d'améliorer la capacité d'accueil de cette salle et si possible d'augmenter la jauge au-delà des 1 000 spectateurs, mais aussi pour lui donner une dimension plus conforme à ce qui se fait dans des grandes villes. Donc aujourd'hui nous sommes en réflexion. Effectivement, il y a un projet mais que nous devons présenter en Municipalité dans le cadre de notre plan pluriannuel d'investissement qui doit être tranché très prochainement.

M. LE MAIRE : Je me félicite effectivement de votre question parce que j'ai rencontré à plusieurs reprises, avec Patrick BONTEMPS et la DGA, Emmanuel COMBY entre autres. Il y a un plan intéressant, pas très onéreux et comme nous allons solliciter le Département pour être à nos côtés pour financer cette opération, je me permets de vous faire la demande de vive voix.

M. Ludovic FAGAUT : Par courrier aussi.

M. LE MAIRE : Bien sûr. Peut-être même est-ce déjà fait d'ailleurs ! D'ailleurs, j'ai fait la même demande au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté puisque cette salle rencontre un immense succès, elle est toujours pleine. Effectivement, nous voudrions gagner 100 ou 200 places par la construction d'une mezzanine. Le coût doit être de l'ordre de 800 000 €, des aides diverses et variées seront sollicitées. La Rodia, ce n'est pas bisontin, c'est le Grand Besançon, c'est le Doubs, c'est la Bourgogne-Franche-Comté et donc vous serez sollicité aussi. Monsieur FAGAUT, je ne doute pas un seul instant que votre soutien nous sera acquis. C'est environ 200 places de plus à peu près».

Après en avoir délibéré, sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et sur avis favorable (1 abstention) de la Commission de Contrôle Financier, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport d'activité 2015.

Récépissé préfectoral du 16 novembre 2016.